



ASSEMBLÉE NATIONALE

11ème législature

DOM : Réunion

Question écrite n° 42123

Texte de la question

M. André Thien Ah Koon souhaite attirer l'attention de Mme la secrétaire d'Etat aux petites et moyennes entreprises, au commerce et à l'artisanat sur les difficultés d'accès aux fonds structurels des entreprises artisanales des départements d'outre-mer en raison de la complexité des procédures administratives et financières et du poids des coûts de gestion des programmes et des charges administratives. En conséquence, il la remercie de bien vouloir lui indiquer les actions et propositions qu'elle envisage de faire pour optimiser l'aide que représentent les fonds structurels en faveur des entreprises artisanales.

Texte de la réponse

Les difficultés d'accès aux fonds structurels des entreprises artisanales concernent l'ensemble des régions françaises. La secrétaire d'Etat aux petites et moyennes entreprises, au commerce, à l'artisanat et à la consommation souhaite permettre à ce secteur artisanal de profiter pleinement des aides importantes prévues pour celui-ci dans les programmes européens. Pour ce faire, une étude a été lancée en janvier 2000 afin de rechercher des solutions pour améliorer l'accès des PME, notamment artisanales, aux fonds structurels. Les résultats de cette étude seront disponibles à la fin du premier semestre 2000. Une deuxième étude sera lancée prochainement sur ce même thème, mais portant spécifiquement sur les DOM, dans la mesure où les régions bénéficiant des programmes au titre de l'objectif 1 connaissent une problématique de développement particulière, et recevront durant la période 2000-2006 des montants d'aides européennes très importants. Par ailleurs, la secrétaire d'Etat aux petites et moyennes entreprises, au commerce, à l'artisanat et à la consommation, au titre du financement des actions en faveur du développement économique des PME commerciales, artisanales et de services (circulaire du 24 janvier 2000, titre II), soutient les organismes consulaires, professionnels ou associatifs en mesure d'accompagner les entreprises dans leur démarche d'adaptation aux mutations technologiques et économiques et de les aider à accéder à des aides publiques nationales et communautaires.

Données clés

Auteur : [M. André Thien Ah Koon](#)

Circonscription : Réunion (3^e circonscription) - Députés n'appartenant à aucun groupe

Type de question : Question écrite

Numéro de la question : 42123

Rubrique : Outre-mer

Ministère interrogé : PME, commerce et artisanat

Ministère attributaire : PME, commerce et artisanat

Date(s) clé(s)

Question publiée le : 21 février 2000, page 1116

Réponse publiée le : 22 mai 2000, page 3154